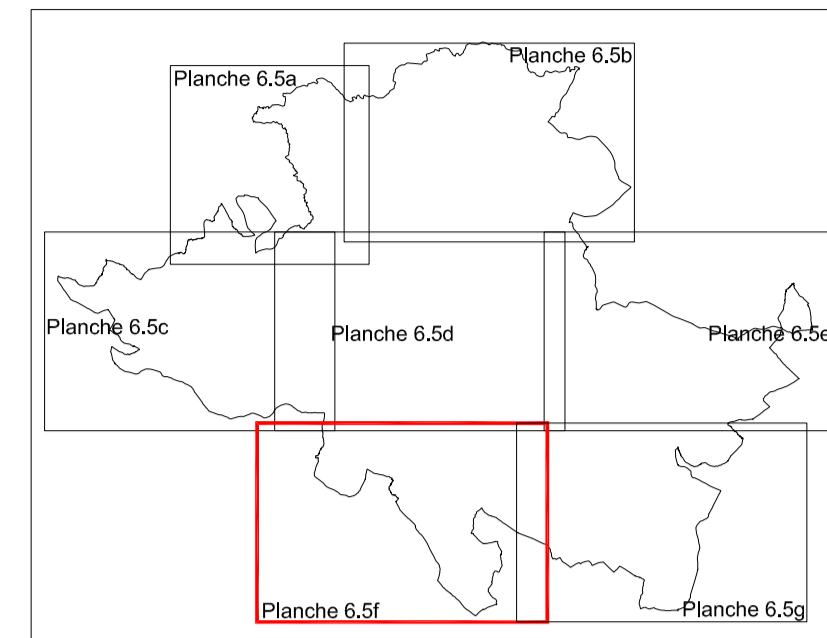


P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

OCTÉHA
à Rhodes :
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rhodes Cédex 9
Tel. 04 67 74 80 70
à Mende :
10 Bd. Lucien Arnault
46000 Mende
Tel. 04 66 31 13 33



ELABORATION
DE LA REVISION

Arrêté le :
18 Octobre 2016

Approuvé le :

Exécuté le :

Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

VISA

Date :
23 Décembre 2016

Le Maire
Maurice COMBETTES

Carte des contraintes
1:5000

6.5f

Légende

- Limite de zone
- Zones U à urbaniser sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble, et dans le respect des OAP
- Zones inondables - trame informative (source : DREAL)
- Bande des 100m repérée au titre de la Loi Littoral
- Espaces Proches du Rivage repérés au titre de la Loi Littoral
- Espaces Remarquables repérés au titre de la Loi Littoral (zones Np)
- Coupsures d'urbanisation repérées au titre de la Loi Littoral
- Espaces Boisés Classés
- Bâtiments ou ensemble bâti désignés au titre de l'article L.151.11.2 du CU
- Éléments traités de patrimonie (bâti ou autres remarquables), repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Unité Touristique Nouvelle
- Emplacement réservé
- Bâtiment d'élevage agricole et périmètre de réciprocity associé
- Bâtiment d'élevage agricole en projet
- Habitations de Sers (des plus proches des bâtiments d'activités agricoles)
- Constructions non encadrées
- Zones Humides (Source : Inventaire du Syndicat Mixte du Bassin versant du Vaur, Inventaire Evolution Environnementale - Rural Concept)
- Zones Natura 2000

Pour la numérotation associée, se référer à :
l'annexe 1 du rapport de présentation

